

A Peipin le 15/02/2022.

Objet : Formation Bafa.

Madame, Monsieur,

Il y a encore quelques années de cela, passer son BAFA et être Animateur durant les vacances était pour beaucoup un passage obligé, un rituel de transition entre l'enfant qui va en colo ou en centre de loisirs et le jeune qui devient adulte et passe de l'autre côté, une tradition familiale. Aujourd'hui ce n'est plus le cas, pour de multiples raisons. Mais cependant les colos et les centres de loisirs (ACM) existent encore, et rendent service au quotidien aux familles de nos territoires. Sans animateurs, plus de centre de loisirs ni de colos à terme, et ce serait donc une perte d'attractivité pour nos communes rurales et montagnardes.

Comme la majorité des organisateurs d'Accueil Collectif de Mineurs du territoire, la Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud rencontre de réelles difficultés à recruter des animateurs pour ses structures.

Conscients de ce problème et afin de préserver l'avenir, nous avons décidé d'organiser un parcours de formation complet en externat sur la Commune de Garde-Colombe du 16 au 23 avril 2022 pour le stage de Base ou BAFA 1 et du 31 octobre au 05 novembre 2022 pour le stage d'approfondissement ou BAFA 3 avec des accents particuliers mis sur l'accueil d'enfant en situation de handicap et sur l'animation en montagne.

Même si le prisme financier ne doit pas être écarté, il est flagrant que c'est la notion d'engagement qui est au cœur du problème. Pour tenter de redonner un peu d'attrait à cette formation et à ce métier nous pensons qu'il faut éliminer les écueils qui peuvent faire peur aux jeunes.

Un format en externat parce que, pour la majorité, ils ne sont pas ou peu partis en séjour de vacances ou classes transplantées et ne se sont pas construits au travers de cette expérience de vie inoubliable, d'échange et d'ouverture au monde. De ce fait l'externat pour commencer peut-être une première étape.

Un parcours complet de formation, avec un accompagnement tout au long de celle-ci afin que les jeunes ne se découragent pas et ne se perdent pas ni dans le temps ni dans les rouages d'un système qui peut leur paraître compliqué. L'objectif est que les jeunes soient diplômés en décembre 2022.

Des lieux de stages pratiques identifiés dès la fin du stage de base, pour que l'acte de candidature ne soit pas un frein. Pour cela nous proposerons aux jeunes des stages pratiques

sur nos ACM ainsi que sur les ACM qui souhaitent participer à cette opération. Nous faisons donc appels à l'ensemble des ACM et séjours du territoire pour accueillir les stagiaires durant la période d'été 2022. Ainsi nous récupérerons des animateurs potentiels pour les structures de loisirs du territoire. Nous ne demandons aucun engagement financier de la part des structures juste la garantie du lieu de stage et la présentation de la structure durant la bourse aux stages pendant la formation (1h max).

Un ramassage en mini bus des stagiaires sur le territoire pour que la mobilité ne soit pas un frein à la formation.

Un coût réduit pour un accès à la formation pour tous. De plus les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide de 90 € de la CAF et sous conditions d'une aide de 200-€ de l'état ou de 150 € de la Région Sud, sur le parcours complet de formation. Chaque commune a la possibilité de participer au financement de la formation de ses jeunes résidents. Soit directement auprès du jeune soit auprès de la Fédération des Foyers Ruraux Des Alpes du Sud.

Nous restons à votre disposition, dans l'attente d'une réponse de votre part.

Vous trouverez en pièces jointes les supports de communication pour la diffusion auprès de vos réseaux.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Olivier Guillot
Coordonnateur FFRAS
Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud
3 bis place de la mairie - 04200 Peiprin
Tel : 0492613632
Mail : FFRAS@orange.fr
Code APE : 9499Z- SIRET : 326 284 787 00067